

Octobre 2024

## Plans réglementaires du projet de parc éolien de Le Vigeant 2

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

DEPARTEMENT : VIENNE (86)

COMMUNES : LE VIGEANT ET USSON-DU-POITOU

**Pièce 9.3 : Plan d'ensemble à l'échelle  
1/200 du Dossier de Demande  
d'Autorisation Environnementale**

Maître d'ouvrage

**WindStrom**

Étude réalisée et assemblée par :

ENCIS Environnement  
90 rue Buck Clayton  
87100 LIMOGES

Expertises spécifiques

Volet acoustique : JLBi Acoustique  
Volet paysager et patrimonial : Agence Sillage  
Volet milieu naturel : Biotope



Parc Eolien de Le Vigeant 2 S.A.R.L

DREAL – UD 86  
20, rue de la providence  
86000 Poitiers

Brech, le 03 octobre 2024

Objet: Parc Eolien de Le Vigeant 2 SARL – Communes de Le Vigeant (86150) et d'Usson-du-Poitou (86350) : Demande de dérogation aux articles D181-15-2 9\*\* et R181-13 7° du Code de l'environnement

Madame, Monsieur,

En raison de la dimension du projet et par souci de commodité, je sollicite votre accord pour réduire l'échelle du plan d'ensemble correspondant à la pièce 9.3 Plan d'ensemble, initialement prévue au 1/200<sup>e</sup> de l'article D181-15-2 9\*\* du Code de l'Environnement, à l'échelle 1/1000<sup>e</sup>.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

M. Uwe Schaum  
Gérant de Parc Eolien de le Vigeant 2



Usson-du-Poitou  
000 BO 36

Survol des pales  
Rayon = 75m

Usson-du-Poitou  
000 BO 37

Le Vigeant  
000 H 234

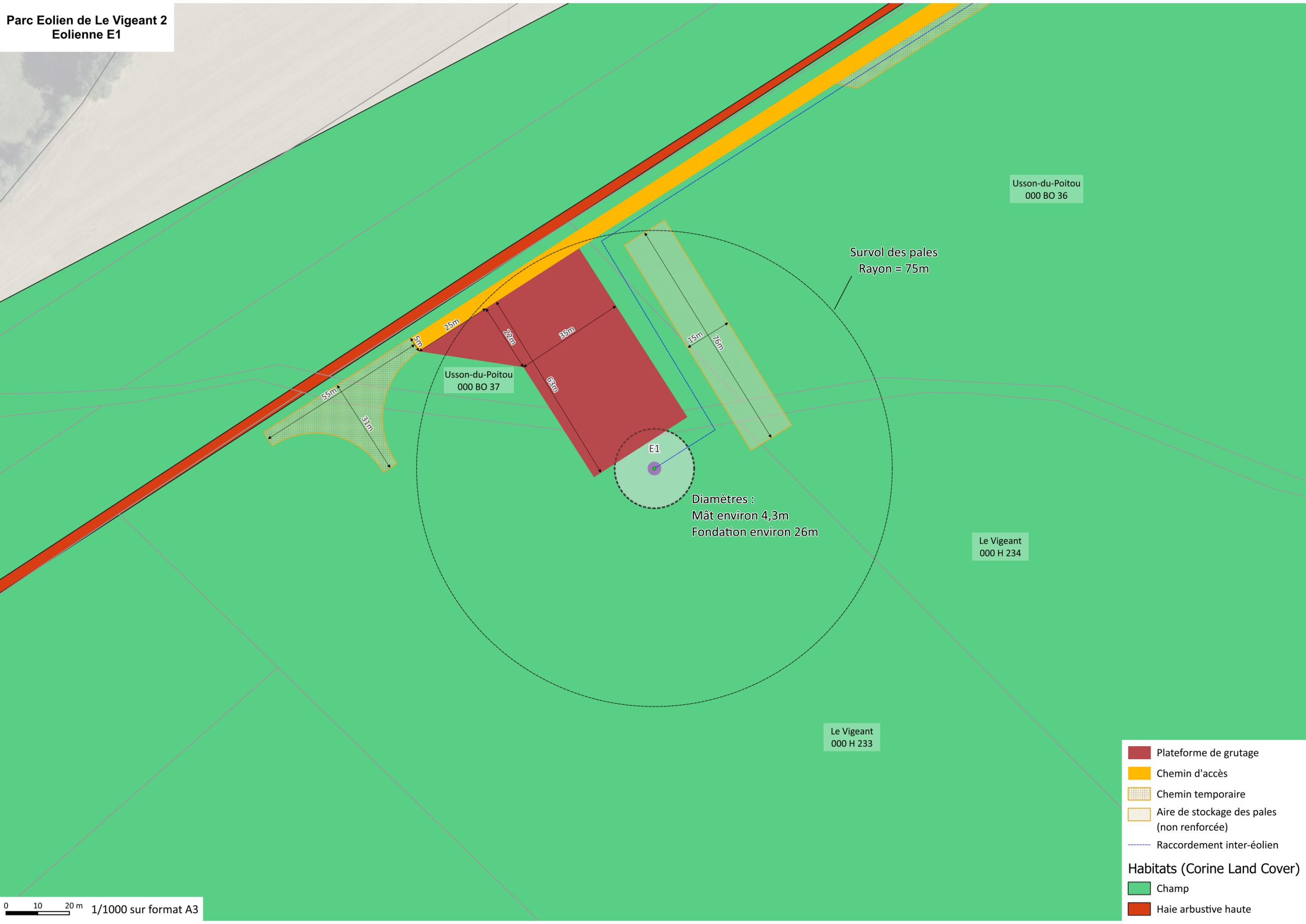
Le Vigeant  
000 H 233

E1

Diamètres :  
Mât environ 4,3m  
Fondation environ 26m

- Plateforme de grutage
- Chemin d'accès
- Chemin temporaire
- Aire de stockage des pales (non renforcée)
- Raccordement inter-éolien





Usson-du-Poitou  
000 BO 36

Survol des pales  
Rayon = 75m

Usson-du-Poitou  
000 BO 37

Diamètres :  
Mât environ 4,3m  
Fondation environ 26m

Le Vigeant  
000 H 234

Le Vigeant  
000 H 233

- Plateforme de grutage
  - Chemin d'accès
  - Chemin temporaire
  - Aire de stockage des pales (non renforcée)
  - Raccordement inter-éolien
- Habitats (Corine Land Cover)**
- Champ
  - Haie arbustive haute

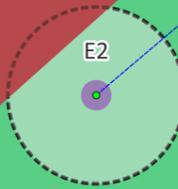


- Plateforme de grutage
- Chemin d'accès
- Aire de stockage des pales (non renforcée)
- Raccordement inter-éolien

Le Vigeant  
000 H 491

Survol des pales  
Rayon = 75m

Le Vigeant  
000 H 341

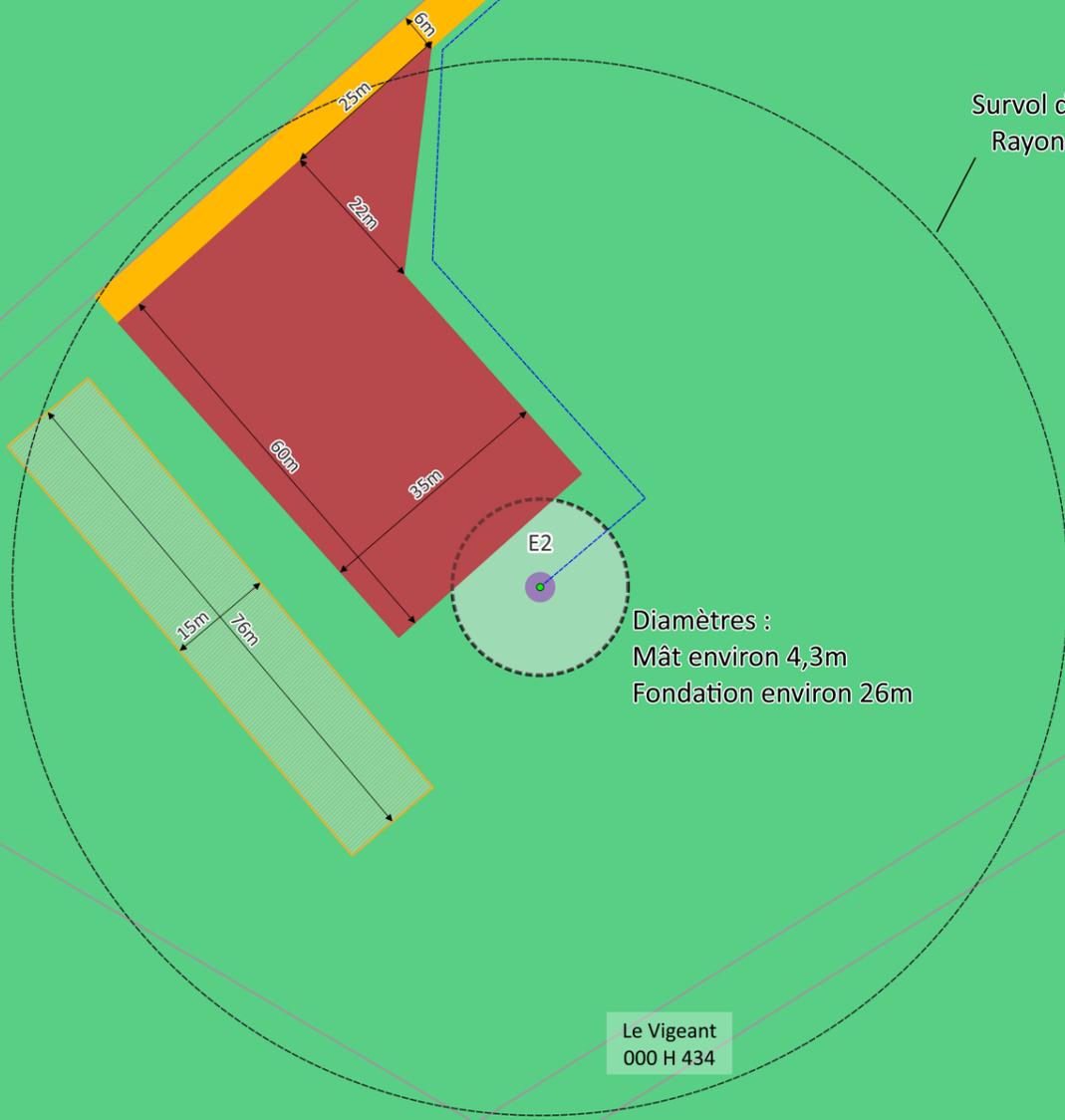


Diamètres :  
Mât environ 4,3m  
Fondation environ 26m

Le Vigeant  
000 H 331

Le Vigeant  
000 H 334

Le Vigeant  
000 H 434



- Plateforme de grutage
- Chemin d'accès
- Aire de stockage des pales (non renforcée)
- Raccordement inter-éolien
- Habitats (Corine Land Cover)
  - Champ

Parc Eolien de Le Vigeant 2  
Eolienne E3

Le Vigeant  
000 H 490

Le Vigeant  
000 H 333

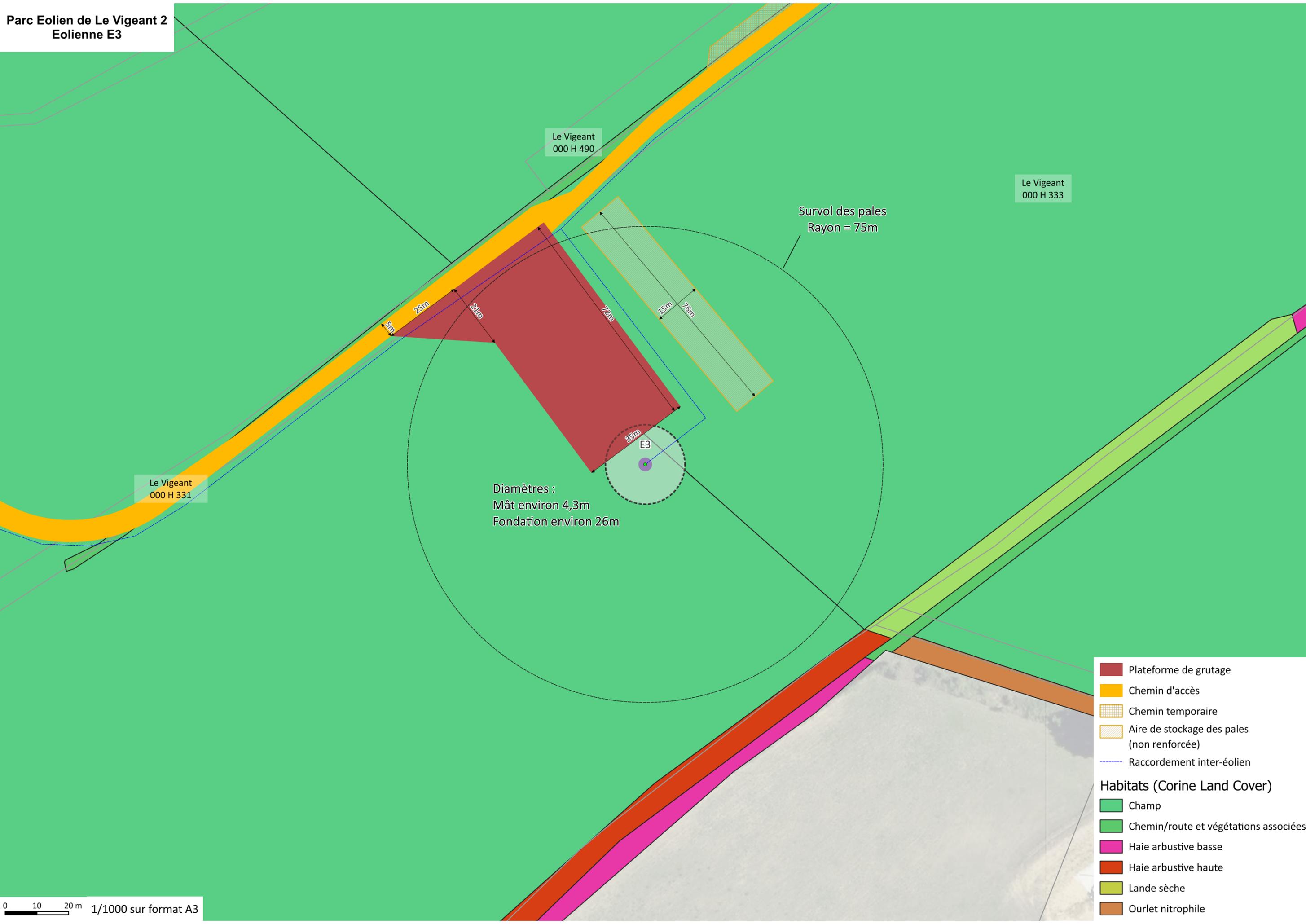
Le Vigeant  
000 H 331

Survol des pales  
Rayon = 75m

Diamètres :  
Mât environ 4,3m  
Fondation environ 26m

E3

- Plateforme de grutage
- Chemin d'accès
- Chemin temporaire
- Aire de stockage des pales (non renforcée)
- Raccordement inter-éolien



Le Vigeant  
000 H 490

Le Vigeant  
000 H 333

Le Vigeant  
000 H 331

Survol des pales  
Rayon = 75m

Diamètres :  
Mât environ 4,3m  
Fondation environ 26m

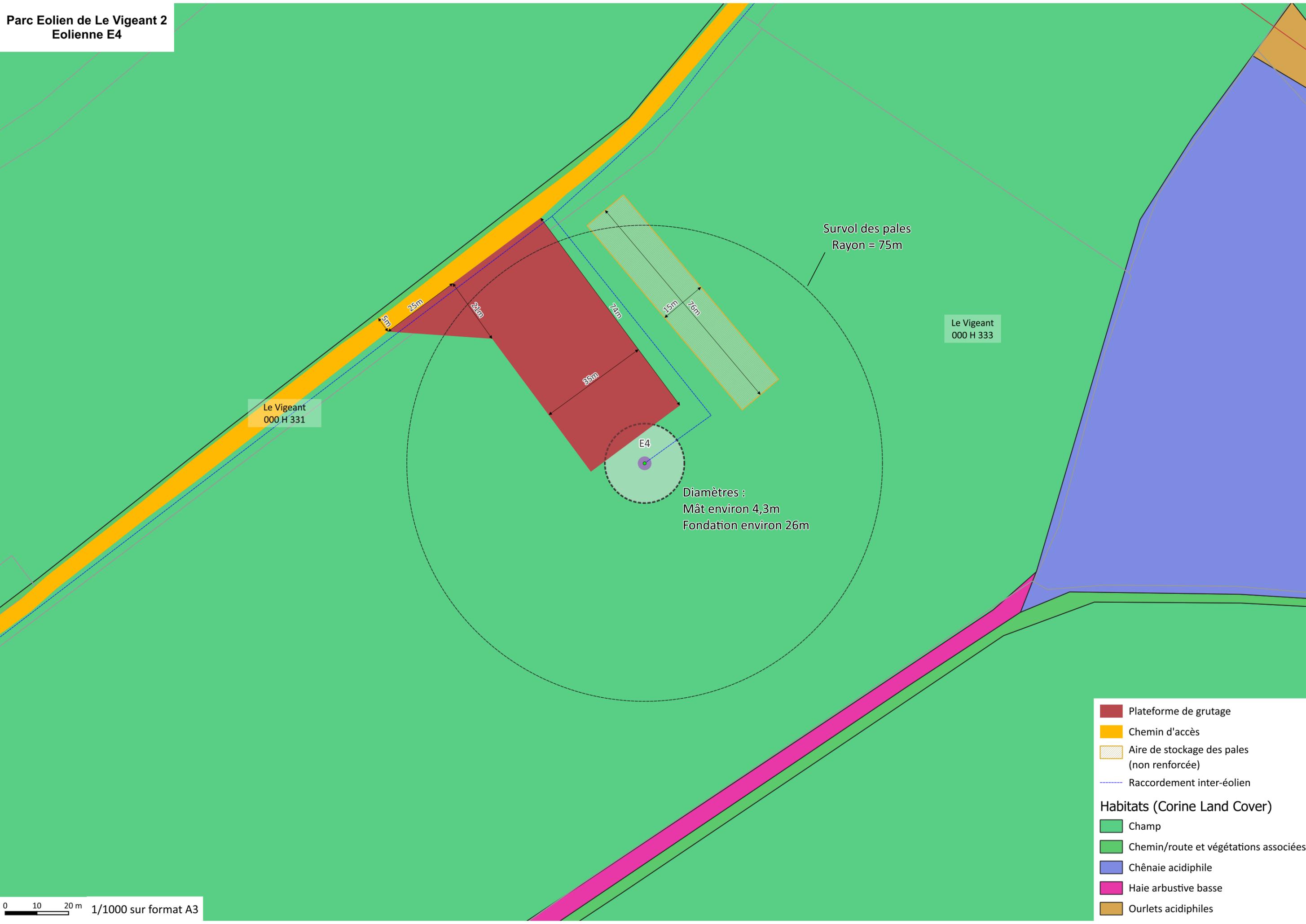
E3

- Plateforme de grutage
  - Chemin d'accès
  - Chemin temporaire
  - Aire de stockage des pales (non renforcée)
  - Raccordement inter-éolien
- Habitats (Corine Land Cover)**
- Champ
  - Chemin/route et végétations associées
  - Haie arbustive basse
  - Haie arbustive haute
  - Lande sèche
  - Ourlet nitrophile

Parc Eolien de Le Vigeant 2  
Eolienne E4



- Plateforme de grutage
- Chemin d'accès
- ▨ Aire de stockage des pales (non renforcée)
- - - Raccordement inter-éolien



Survol des pales  
Rayon = 75m

Le Vigeant  
000 H 333

Le Vigeant  
000 H 331

E4

Diamètres :  
Mât environ 4,3m  
Fondation environ 26m

- Plateforme de grutage
- Chemin d'accès
- Aire de stockage des pales (non renforcée)
- Raccordement inter-éolien
- Habitats (Corine Land Cover)**
- Champ
- Chemin/route et végétations associées
- Chênaie acidiphile
- Haie arbustive basse
- Ourlets acidiphiles

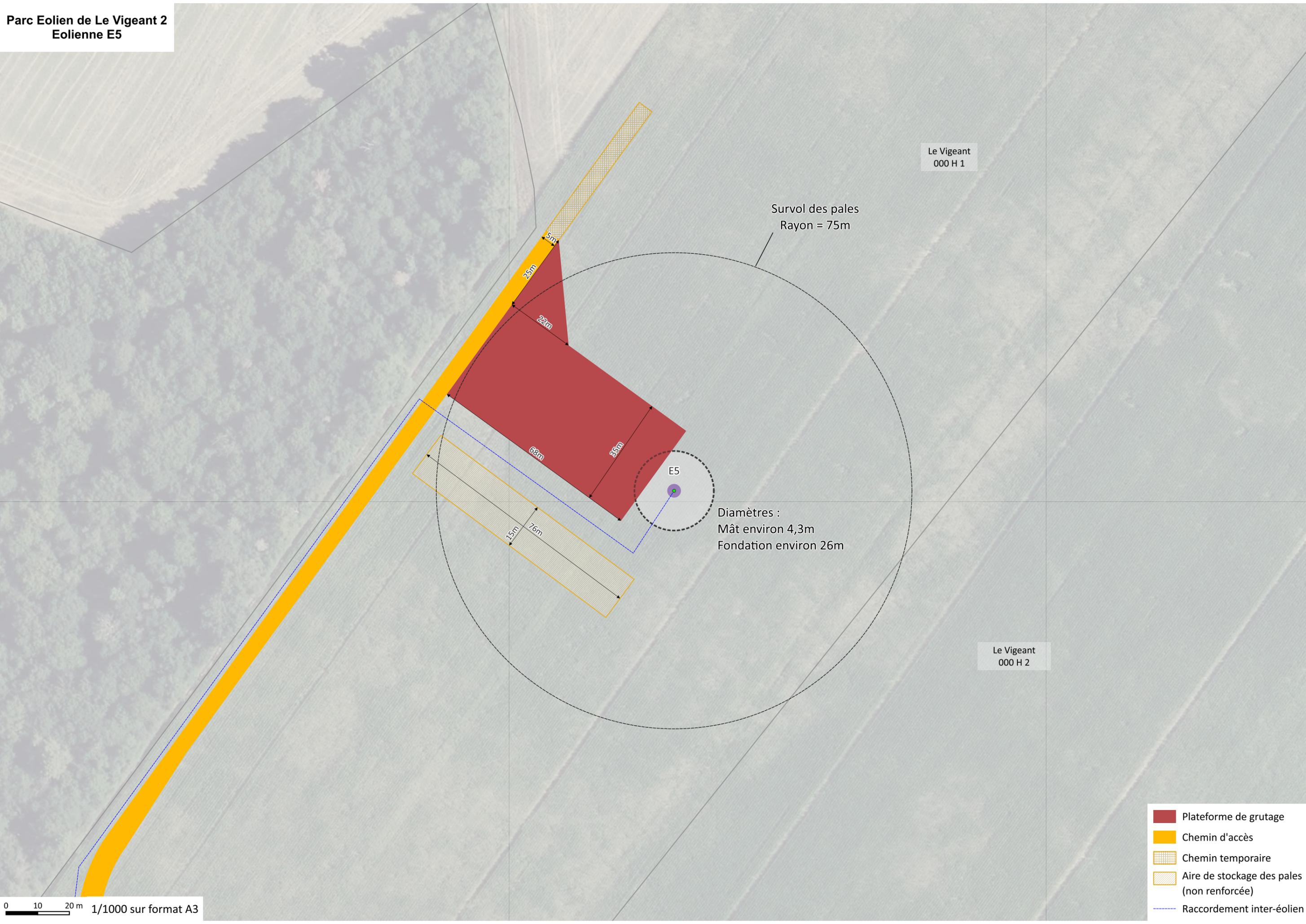
Le Vigeant  
000 H 1

Survol des pales  
Rayon = 75m

Diamètres :  
Mât environ 4,3m  
Fondation environ 26m

Le Vigeant  
000 H 2

- Plateforme de grutage
- Chemin d'accès
- Chemin temporaire
- Aire de stockage des pales (non renforcée)
- Raccordement inter-éolien



Le Vigeant  
000 H 1

Survol des pales  
Rayon = 75m

Diamètres :  
Mât environ 4,3m  
Fondation environ 26m

Le Vigeant  
000 H 2

- Plateforme de grutage
  - Chemin d'accès
  - Chemin temporaire
  - Aire de stockage des pales (non renforcée)
  - Raccordement inter-éolien
- Habitats (Corine Land Cover)
- Champ
  - Chênaie acidiphile

Survol des pales  
Rayon = 75m

Diamètres :  
Mât environ 4,3m  
Fondation environ 26m

E6

Usson-du-Poitou  
000 BN 29

Usson-du-Poitou  
000 BN 30

- Plateforme de grutage
- Chemin d'accès
- Aire de stockage des pales (non renforcée)
- Raccordement inter-éolien



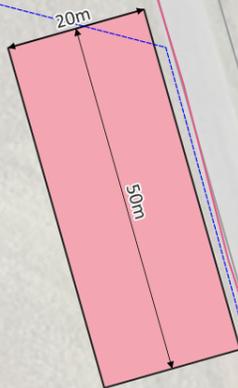
- Plateforme de grutage
  - Chemin d'accès
  - Aire de stockage des pales (non renforcée)
  - Raccordement inter-éolien
- Habitats (Corine Land Cover)
- Champ
  - Chênaie acidiphile
  - Haie arborée
  - Haie arbustive basse
  - Haie arbustive haute
  - Lande sèche

**Parc Eolien de Le Vigeant 2**  
**Postes de livraison**

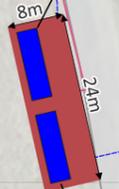
Le Vigeant  
000 H 477

Le Vigeant  
000 H 380

Le Vigeant  
000 H 302



Poste de livraison n°2



Poste de livraison n°1

- Plateforme gravillonnée
- Base de vie durant le chantier
- Raccordement inter-éolien
- Raccordement au réseau de distribution